

AVRIL

MAI

JUIN

2009



L'écoute GRETZOISE

Trimestriel d'informations de la ville de Gretz-Armainvilliers - N°82



Le cosmonaute Jean-Pierre Haigneré
de passage à Gretz !



Les nouvelles salles
de l'observatoire inaugurées

2009

Année mondiale de l'astronomie



Sarl RAGOT Aide à domicile agréée

2, rue Gambetta - 77220 GRETZ - 01.64.25.48.22

Une équipe de professionnels à votre service pour vous simplifier la vie et une réduction fiscale de 50% sur le montant de vos factures.

Chèques Emploi Services Universels acceptés (CESU)

Services à la personne : aide à la toilette, repas, courses, gardes de jour et de nuit. Ménage, repassage, gardes d'enfants, soutien scolaire. Jardin, petit bricolage.

L'Allure et le **POWER PLATE.** Bien Être **STUDIO**



L'ÉTÉ va arriver... Réveillez votre corps !

2 Séances par semaine de 30mn avec un Coach agréé Power Plate pour obtenir votre objectif. Amincissement, remodelage de la silhouette, renforcement musculaire, entretien corporel, cure anticellulite, préparation golf, ...

Promo de Printemps

10 séances 200 € au lieu de 250 €

22 séances 410 € au lieu de 500 €



Nouveau !

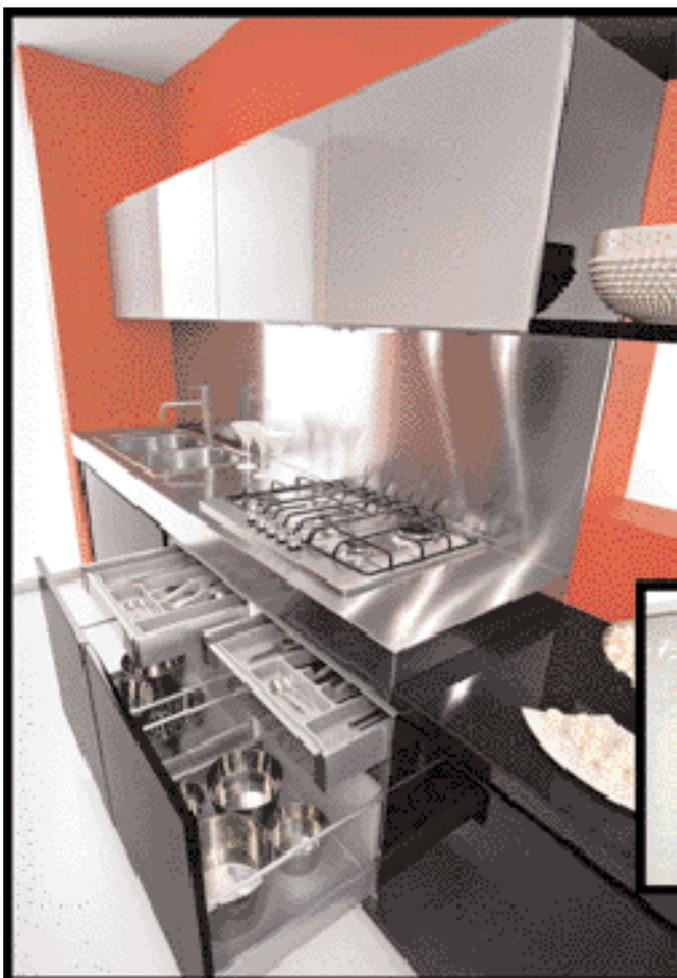
Entrez dans les Rituels d'Orient

Profitez d'un instant à soi, rien que pour soi... Se sentir merveilleusement bien grâce à des rituels qui trouvent leur source dans les traditions les plus anciennes de l'Orient. Rituel au savon noir avec gant de Kessa, Rituel au Rassoul, Rituel Charme d'Orient, Modelage huile d'Argan ou huile parfumée. Carte Cadeau pour la Fête des Mères, Fête des Pères, ...

L'Allure et le Bien Être

27, rue François de Tesson - 77330 OZOIR-LA-FERRIERE

Tél : 01 60 28 01 83 - www.allurebienetre.fr



CUCINENEO

Cuisines

design italien

Rangements
Accessoires
& ustensiles



l'art de la table



2 Ter rue Gambetta - 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS

Tél. : 01 64 06 40 92 - Email : cucineneo.77@orange.fr

SOMMAIRE

Pages 4 à 7

ACTUALITÉS

Pages 8 à 11

RÉTROSPECTIVES

Pages 12 à 15

ÉVÉNEMENTS

Pages 16 à 18

CADRE DE VIE

Pages 19 et 20

EN BREF

Pages 21 et 22

INFOS PRATIQUES

Trimestriel d'informations de la ville
de Gretz-Armainvilliers - Avril 2009

Directeur de la publication : Jean-Paul Garcia

Rédacteur en chef : Isabelle Lenoir

Tirage : 3 500 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Impression : Euroland

Conception et Régie publicitaire :

CMP - Cédric LOZANO

77435 Marne-la-Vallée cedex 2

Téléphone : 01 64 62 26 00

Nous adressons tous nos remerciements à
ceux qui, par leur annonce publicitaire
(commerçants, sociétés, industriels) ont
souscrit à la parution de cette édition.

Photo de couverture : Lune Gretzoise
(Uranoscope d'île-de-France)

Imprimé sur papier PEFC écologique



ÉDITO

Vous découvrez la nouvelle formule de votre magazine d'informations municipales L'écoute gretzoise.

Cette évolution qui, nous l'espérons, recueillera votre approbation, répond à notre volonté de mieux vous informer en mettant à votre disposition une publication plus moderne et surtout plus complète. Désormais, à côté de vos rubriques habituelles, vous trouverez publiés : le résumé des décisions prises par le Conseil municipal, des informations pratiques plus nombreuses destinées à faciliter votre vie quotidienne et des articles dédiés à notre actualité.

En ce début d'année 2009, celle-ci concerne, notamment :

- la communication par l'État des chiffres officiels issus du recensement de 2004 qui arrêtent à 7 848 habitants la population légale de notre commune ;
- l'adoption d'une mesure fiscale à laquelle l'équipe municipale était très attachée. Ainsi, à l'instar des 132 communes françaises qui avaient usé de cette possibilité dès 2008, le Conseil municipal a institué un nouvel abattement en faveur des foyers confrontés au handicap ;
- l'inauguration, tout début janvier, des nouvelles salles de l'observatoire d'astronomie. Dédié à la diffusion de la culture scientifique (conférences, animations pédagogiques...) ce nouvel espace, financé dans le cadre du contrat CADUCÉ, va permettre aux bénévoles de l'association qui animent ce site communal de développer leur action ;
- la poursuite de l'installation dans nos écoles élémentaires d'un matériel informatique moderne et pratique permettant d'assurer, dans le cadre scolaire, l'apprentissage des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, dont la maîtrise constitue un enjeu majeur pour l'avenir de nos enfants ;
- la conduite de l'enquête publique relative à la modification du Plan Local d'Urbanisme dans le cadre de laquelle chacun d'entre-vous est invité à s'exprimer.

Enfin, je tiens également à évoquer l'ouverture du relais emploi communal prévue pour le début du mois de mai. Particulièrement important compte tenu du contexte économique défavorable, ce nouveau service de proximité permettra d'offrir à nos concitoyens en recherche d'emploi un accompagnement personnalisé.

Bien cordialement,

Jean-Paul GARCIA
Maire de Gretz-Armainvilliers
Conseiller général

AGENCE SANTACREU



TRANSACTION - GESTION - LOCATION

01 64 07 03 36

www.agence-santacreu.com

25, rue de Paris • 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS
E-mail : infos@agence-santacreu.com

Maisons Traditionnelles
ALIVIA 01 64 07 80 30 www.maisons-alivia.fr
Constructions dans les départements : 77 - 91 - 93 - 94



Tél. : 01 64 42 57 52
Fax : 01 64 42 57 54

UNE ENTREPRISE D'INSERTION
AU SERVICE DE VOTRE JARDIN

- Création / Entretien
- Taille / Elagage
- Petit terrassement
- Terrasse / Dallage
- Clôture / Muret
- Arrosage automatique

« Château de Combreux » • 77220 Tournan-en-Brie • auteuil.parc-jardins@fondation-auteuil.org



LES PRINCIPALES DÉCISIONS

Ouvertes au public, les séances du Conseil municipal font l'objet d'une publicité légale (convocations et comptes-rendus) par affichage sur les panneaux municipaux. Néanmoins et afin de mieux vous informer sur les travaux de cette assemblée, vous trouverez désormais dans votre magazine municipal, un résumé des principales décisions.

Mesure fiscale en faveur des personnes handicapées et de leurs familles

Dans le cadre de son engagement auprès des familles confrontées au handicap, le Conseil municipal a institué, à l'unanimité, un abattement spécial de la valeur locative de l'habitation applicable pour le calcul de la taxe d'habitation.

Conformément aux dispositions légales, cet abattement, égal à 10% de la valeur locative moyenne des habitations de la commune, concerne la résidence principale et s'adresse aux contribuables :

- titulaires de l'allocation supplémentaire (article L815-24 du Code de la Sécurité sociale) ;
- titulaires de l'allocation pour adultes handicapés (article L821-1 du Code de la Sécurité sociale) ;
- atteints d'une infirmité ou d'une invalidité les empêchant de subvenir par leur travail aux nécessités de l'existence ;

- titulaires de la carte d'invalidité (article L241-3 du Code de l'Action sociale et des familles).

Cet abattement est également applicable aux contribuables qui ne remplissent pas personnellement ces conditions mais qui occupent leur habitation principale avec des personnes mineures ou majeures satisfaisant à au moins une de ces conditions.

Attention, pour bénéficier de cette disposition, applicable à compter du 1^{er} janvier 2010, les familles concernées doivent obligatoirement formuler une demande, avant le 31 décembre 2009, auprès du centre des impôts de Roissy-en-Brie.

Le formulaire de demande (imprimé 1206) ainsi que la notice explicative sont disponibles soit sur le site impots.gouv.fr, soit auprès des centres des impôts.

Centre des impôts de Roissy-en-Brie
Avenue de Malibran
77680 Roissy-en-Brie
Téléphone : 01 64 43 17 01

Les délibérations :

Fixation au minimum légal du montant unitaire des vacations funéraires ♦ **Fixation** des rémunérations des agents recenseurs et du coordonnateur d'enquête ♦ **Décision** de faire bénéficier d'une « activité équitation » les écoliers d'une classe de CM1/CM2 de l'école Leclerc et de prendre en charge la totalité des frais induits ♦ **Adoption** du tarif du séjour de vacances organisé du 16 au 20 février 2009 dans le cadre des activités proposées par l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

Écoles Leclerc et Georges Travers



Livrés durant les vacances scolaires de février, 60 ordinateurs portables flambant neufs, attendent les écoliers gretzois.

LES ORDINATEURS S'INVITENT EN CLASSE !

Après leurs camarades de l'école Victor Hugo qui furent, dès novembre 2007, les premiers écoliers seine-et-marnais à bénéficier des possibilités offertes par les classes informatiques mobiles, les jeunes Gretzois scolarisés dans les écoles Leclerc et Georges Travers découvrent à leur tour ce concept innovant.

Pratique, simple et souple d'utilisation, les classes informatiques mobiles, également appelées « classes nomades » permettent de transformer rapidement n'importe quelle salle de cours en espace multimédia dédié à l'enseignement des Nouvelles Technologie de l'Information, désormais officiellement inscrit dans les programmes de l'Éducation nationale.

Concrètement, cet équipement qui se déplace aisément de classe en classe, se compose d'un meuble mobile et sécurisé sur lequel sont installés 15 ordinateurs portables reliés entre eux et à Internet via une connexion

WIFI (automatiquement désactivée lorsqu'elle n'est pas sollicitée), d'un serveur accueillant les bases de données éducatives, les logiciels nécessaires aux apprentissages ainsi que ceux, très performants, relatifs au contrôle des accès Internet.

Après une période de test concluante conduite par les instituteurs et les élèves de l'école Victor Hugo, la commune a décidé de poursuivre l'équipement des établissements scolaires en déployant cette technologie dans les écoles élémentaires Leclerc et Georges Travers.

Ainsi, en dotant chacune des écoles de deux « classes nomades », la commune confirme sa volonté de permettre aux élèves Gretzois, d'une part, de s'approprier ces outils, dont la maîtrise constitue un réel enjeu pour leur avenir et, d'autre part, d'acquérir les compétences nécessaires pour l'obtention du Brevet Informatique et Internet, dont la première partie est délivrée en fin de CM2.



École Georges Travers :
Première connexion
pour les élèves de
Madame LAIGLE.



Eric Renard en compagnie du Maire Jean-Paul Garcia

ACTUALITÉS

C'est nouveau...

LE SEXTANT OUVRE UNE PERMANENCE

L'association Le Sextant tient désormais une permanence hebdomadaire et gratuite à Gretz. L'occasion de faire mieux connaissance avec cette association qui peut vous aider si vous êtes confronté à des problèmes juridiques, sociaux ou médicaux.

Née d'une part, de la rencontre entre Yvon Seren, magistrat et d'Eric Renard, éducateur, et d'autre part, de leurs expériences respectives qui leur ont permis d'identifier précisément les besoins de nos concitoyens, l'association le Sextant s'est fixée comme missions :

- l'accueil, l'écoute, l'orientation et éventuellement l'accompagnement de toute personne rencontrant des difficultés relevant de l'accès au droit notamment dans les domaines de la santé, du logement ou du travail ;
- l'information sur le fonctionnement et l'organisation des institutions ainsi que sur les droits et devoirs de chaque citoyen, dans le but de permettre à chacun de défendre lui-même ses propres intérêts ;
- la mise en œuvre d'actions de prévention des conduites à risques et, pour les plus jeunes, d'activités d'éveil au droit en lien avec les établissements scolaires.

Une équipe pluridisciplinaire au service des Gretzois

Aujourd'hui, après quelques années d'existence, l'association peut s'appuyer sur un réseau important.

Animée et dirigée par Eric Renard, cette équipe de spécialistes bénévoles composée de plusieurs professionnels de santé, de travailleurs sociaux, d'enseignants et de juristes peut être mobilisée rapidement pour répondre, si nécessaire dans l'urgence, à l'essentiel des situations.

En 2008, le Sextant a accueilli plus de 850 personnes, dont de nombreux habitants de la commune. Face à ce constat et afin de faciliter l'accès des Gretzois à ces services, rappelons-le totalement gratuits, la municipalité a souhaité l'organisation d'un accueil hebdomadaire à Gretz.

Les permanences (sans rendez-vous) sont assurées le mardi de 14 heures à 17 heures - Premier étage de la mairie annexe – Bureau des permanences (face à la salle n°2).

En pratique :

Vous pouvez également joindre l'association au 01 64 40 81 13. Des visites à domicile peuvent être organisées pour les personnes à mobilité réduite.



RÉTROSPECTIVE

Semaine de Noël :

EN ROUTE VERS LES SOMMETS !

Le mur d'escalade : une des originalités de cette semaine de Noël.



Un samedi matin de décembre, il règne une effervescence inhabituelle dans les jardins de l'Hôtel de ville. Petits et grands se présentent vers de nombreux stands parmi lesquels se dresse un mur d'escalade que les plus émérites tentent d'escalader. Les plus courageux ne sont d'ailleurs pas les plus aguerris : tentant d'atteindre le sommet pointant à 8 mètres de haut, les plus jeunes réalisent de vraies prouesses devant leurs parents, copains et nombreux visiteurs. Cette activité inscrite dans la première édition de la semaine de Noël qui s'est tenue du 13 au 20 décembre, n'est pas la seule animation qui fut plébiscitée par le public : ateliers manuels, maquillage, chamboule tout, manège, concert du Carillon gretzois et prises de vues avec le Père Noël animaient également cette journée festive.

Autre originalité de la semaine : un jeu concours « cherchez l'objet insolite » où les participants ont recherché des objets inhabituels dans les vitrines des commerces gretzois. La municipalité tient à remercier les bénévoles participants et les commerçants qui se sont prêtés au jeu et ont offert des lots aux gagnants.



Le marché de Noël du club Echange de Connaissances



La remise des colis aux anciens organisée par le CCAS



Remise des cadeaux de Noël dans les écoles



Le spectacle de Noël proposés aux enfants des écoles élémentaires



Les dernières illuminations de Noël ont été particulièrement appréciées



Le spectacle de Noël de la Maison de la petite enfance



RÉTROSPECTIVE

Accueil de loisirs

FIN D'ANNÉE SOLIDAIRE

En fin d'année, à l'initiative de l'équipe d'encadrement qui avait souhaité mettre en avant le thème de la solidarité, les enfants fréquentant l'accueil de loisirs se sont mobilisés pour apporter leur contribution à deux événements importants : le Téléthon et la campagne de Noël des Restos du cœur.

Ainsi, organisée le 6 décembre, la vente de petits objets de Noël confectionnés par leurs soins a rapporté 413 euros, immédiatement versés à l'Association Française contre les Myopathies.

Un mois plus tard, pour accompagner l'ouverture de la 17^e campagne des Restos du coeur, c'est près d'une

centaine de jouets livres et jeux (puisés dans leurs propres collections !) et emballés avec l'aide de leurs animateurs, que les enfants sont allés eux-même porter au centre de Tournan-en-Brie afin qu'ils soient redistribués aux bénéficiaires de l'association caritative.

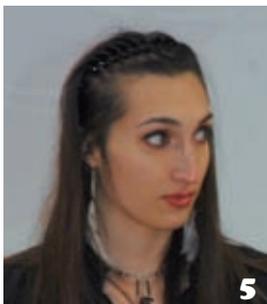


Des gestes de générosité qu'il était important de saluer !

Retour en images sur...

LES CONFÉRENCES DÉDICACE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE L'URANOSCOPE

- 1 - Daniel de Montplaisir :**
Le Comte de Chambord
- 2 - Yves Laissus :**
L'Égypte, une aventure scientifique
- 3 - Philippe Noury :**
Le roman de Madrid
- 4 - Alain Gouttman :**
La guerre du Mexique



- 5 - Amandine Marshall :**
Le ciel de l'Antiquité
- 6 - Pierre Brun :**
Existe-t-il des mondes d'anti-matière ?
- 7 - Charles Frankel :**
La disparition des dinosaures
- 8 - Sylvain Bouley :**
De l'eau sur Mars : ce n'est pas nouveau !

RÉTROSPECTIVE

Rencontres

UN AMBASSADEUR AU COLLÈGE...

Le mardi 27 janvier dernier, à l'initiative de Christian Bourdeille, adjoint au Maire, le collège Hutinel a eu le plaisir d'accueillir Madame Vicki-Ann Cremona, ambassadeur de Malte auprès du gouvernement français, pour une rencontre informelle avec les élèves de 5^e, destinée à évoquer la place de Malte dans la construction européenne ainsi que l'histoire

du peuple maltais. Ce nouvel état de l'Union a séduit les collégiens participant à cette rencontre diplomatique. Ils n'ont d'ailleurs pas manqué de poser beaucoup de questions à Madame Cremona, qui, pleinement dans son rôle d'ambassadeur, a su mettre en valeur la place originale de son pays

ainsi que les nombreux attraits de cette culture méditerranéenne dont de multiples facettes restent encore à découvrir.



Madame Vicki-Ann Cremona



Le tilleul de Sibérie, originaire du Caucase, est reconnaissable aux trois lobes dentés de sa feuille. Planté par Jean-Pierre Haigneré, en présence de Guy Geoffroy, député, Jean-François Oneto, Maire d'Ozoir, Jean-Paul Garcia, Maire de Gretz, Christian Bourdeille et Gérard Choulet, adjoints au Maire, un spécimen a rejoint les autres arbres remarquables de l'arboretum.

Pierre Haigneré, 4^e cosmonaute français et détenteur du record national de séjour en apesanteur, a su captiver son public et très probablement faire naître quelques vocations parmi les jeunes collégiens, venus en voisins, accompagnés de Madame Meunier, principale du collège Hutinel.

... ET UN COSMONAUTE DE PASSAGE EN VILLE !

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les missions spatiales franco-russes de la fin du XX^e siècle... il fallait venir le demander au cosmonaute français Jean-Pierre Haigneré qui, le 31 janvier dernier, avait répondu à l'invitation de la municipalité et de l'Uranoscope d'Île-de-France. Après avoir débuté par la plantation d'un arbre dans l'arboretum, la matinée gretzoise de cet hôte de marque s'est poursuivie par une conférence présentée dans les nouvelles salles de l'observatoire. Passionné et passionnant, Jean-



Gérard Mondésir, une personnalité attachante très appréciée pour sa bonne humeur et sa convivialité mais également pour son tempérament tenace et énergique.

RÉTROSPECTIVE

ÉMOTION AU SALON DE LA PLACOMUSOPHILIE

C'est dans une atmosphère particulière, mêlant émotion et convivialité que s'est tenu, le 1^{er} février dernier, le salon de la placomusophilie. En effet, après l'organisation de 11 éditions successives, son créateur, Gérard Mondésir, a choisi de se retirer pour raison personnelle. Les amateurs de petites capsules fidèles à ce rendez-vous, les 72 adhérents du club, les exposants (54 cette année) mais également de très nombreux élus dont Jean-Paul Garcia et Gérard Choulet avaient tenu à s'associer à cette édition un peu particulière pour saluer le travail accompli par Gérard Mondésir à la tête de ce club aujourd'hui de renommée internationale.

SUR LES TRACES DE SON ENFANCE...

Cette année, le 12^e salon philatélique, numismatique et bibliophile organisé le samedi 14 février dernier accueillait également une exposition originale dédiée aux photos de classe prises dans les écoles de la commune tout au long du siècle dernier.

À l'origine de cette initiative, les membres du club philatélique de Gretz qui, pour célébrer dignement le 150^e anniversaire de la construction de l'école Leclerc, sont parvenus à réunir 90 clichés réalisés entre 1934 et 1990.

Placée sous le signe des retrouvailles, cette exposition a été l'occasion pour les nombreux anciens élèves de se retrouver et de tenter de reconnaître leurs camarades, mais, également de découvrir l'univers des collectionneurs de timbres, de monnaies ou de livres anciens qui s'étaient donnés rendez-vous sur ce salon toujours très apprécié des amateurs.

Encouragés par le succès de cette initiative, plébiscitée par de très nombreux Gretzois qui ont trouvé là une occasion privilégiée d'évoquer leurs souvenirs d'enfance, les organisateurs ont d'ores et déjà programmé une deuxième exposition sur ce thème. Elle se déroulera les vendredi 25 et samedi 26 septembre 2009, sous l'égide de la Maison de la Culture et des Loisirs.



Toutes générations confondues, l'exposition des photos de classe a remporté un vif succès.

Si vous souhaitez vous associer à la réussite de cet événement en confiant vos documents, nous vous invitons à contacter :

M^{me} Choulet - 01 64 25 40 48

M^{me} Lemoine - 01 64 07 15 18

M. Vacher - 01 64 07 93 71

MOT COMPTE TRIPLE !

Samedi 7 mars, le club de scrabble gretzois organisait, pour la première fois, un tournoi en duplicate homologué par la Fédération française de scrabble.

Particularité de ce championnat jumelé, les 36 joueurs présents à la Maison de la culture et de Loisirs, dont 12 Gretzois, se mesuraient simultanément à ceux de la ville de Joinville-le-Pont, avec un tirage de caractères identiques. Disposant d'un temps de réflexion de 2 minutes et 30 secondes, les joueurs, extrêmement concentrés, ont judicieusement placé verbes conjugués et mots de vocabulaire parmi lesquels « xérus » et « eyra » ont fait s'envoler les scores !



Ambiance digne d'une salle d'examen pour ce premier tournoi homologué !

Pour partager ces émotions, rejoignez le club de scrabble !

Renseignements auprès de la Présidente,

M^{me} Jumeaux - 01 64 07 28 30

OBSERVATOIRE D'ASTRONOMIE : LES NOUVELLES SALLES INAUGURÉES !

Déclarée année mondiale de l'astronomie par l'UNESCO, l'année 2009 ne pouvait pas débiter sous une meilleure étoile pour les astronomes de l'Uranoscope qui, depuis début janvier, disposent de deux nouvelles salles pour leurs activités.

Une extension inaugurée le 7 janvier en présence, notamment, de Vincent Éblé, Président du Conseil général de Seine-et-Marne.

L'observatoire d'astronomie de Gretz-Armainvilliers fut le premier observatoire public construit en Seine-et-Marne en 1988 et c'est aujourd'hui encore l'un des rares sites d'Île-de-France accessible gratuitement aux amateurs.

Cette particularité, à laquelle la commune et les membres de l'association sont très attachés, associée à la mise en oeuvre d'un programme d'animations ambitieux et de qualité lui confère une vocation régionale reconnue.

Une extension très attendue...

Sous sa coupole bien connue des Gretzois, l'observatoire ne disposait pas, jusqu'ici, de locaux annexes susceptibles d'accueillir le public pour d'autres activités que les séances d'observations.

L'exiguïté du site devenait peu compatible avec les activités de l'association qui, comme a tenu à le souligner Jean-Paul Garcia, « véhicule depuis plus de 20 ans le savoir scientifique auprès de nos concitoyens que ce soit de façon ludique auprès des enfants ou de manière plus élaborée auprès d'un public plus averti ».

En 2007, le projet d'extension du site a donc été inscrit au contrat CADUCÉ (Contrat d'Aménagement et de Développement Urbain Concerté) signé entre la ville de Gretz-Armainvilliers et le Conseil général de Seine-et-Marne.

Les travaux qui se sont achevés à l'automne 2008 avec les aménagements extérieurs ont permis la création de deux salles supplémentaires dédiées à l'organisation de séances pédagogiques et de conférences (d'une surface respective de 60 m² et 150 m²) ainsi que d'un petit office et de sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Réalisée pour un montant global de 274 000 euros, cette

opération a bénéficié de la participation financière du Conseil général de Seine-et-Marne à hauteur de 137 000 euros.

...au service d'activités variées

S'appuyant sur sa seule équipe de bénévoles animée par Christian Bourdeille, adjoint au Maire et Président de cette section de la Maison de la Culture et des Loisirs, l'Uranoscope d'Île-de-France vous propose bien des occasions de « lever la tête vers le bleu noir du ciel étoilé » !

Ainsi, des séances d'observations grand public organisées chaque samedi soir, aux veillées aux étoiles destinées au jeune public en passant par les conférences mensuelles très prisées qui ont permis à la commune d'accueillir, au fil des années, de grands noms de la science tels Hubert Reeves ou André Brahic, néophytes ou amateurs éclairés sont nombreux à profiter et apprécier les possibilités offertes par ce site.



SUR LE LIVRE D'OR...

C'est à Madame Geneviève LEMOINE, Conseillère municipale de Gretz qu'est revenu l'honneur de couper le traditionnel ruban en présence de : Vincent Éblé et André Berquier représentant du Conseil général, de Jean-François Oneto, de Jean-Paul Garcia et de Gérard Choulet.

Depuis 1988, année de sa construction, son succès ne se dément d'ailleurs pas et l'observatoire bénéficie aujourd'hui du label « Station de nuit » délivré par l'Association française d'astronomie. Parions que l'amélioration très significative des conditions d'accueil du public, permettront de conforter encore cette position très privilégiée dans le ciel d'Île-de-France !



Visite guidée et commentée des installations en compagnie du Maire et de Christian Bourdeille, adjoint au maire et président de l'Uranoscope d'Île-de-France pour les représentants du Conseil général.

Un label pour l'observatoire



À l'instar de 10 autres sites français, l'observatoire gretzois a obtenu le label national « Station de nuit » attribué par l'Association française d'astronomie (AFA) sur des critères de qualité précis qui concernent notamment : l'accueil du public, le matériel mis à disposition, la compétence des animateurs et le programme des manifestations et animations proposées.

Séances d'observations :
Chaque samedi soir
entre 22 heures et minuit
(horaires valables du 30 mai au 29 août)
Entrée gratuite

La nuit des étoiles :
25 juillet 2009

Affluence à *La nuit des étoiles*, animation proposée chaque année par les membres de l'Uranoscope d'Île-de-France.

SAMEDI 17 JANVIER 2009

LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Devant plus de 300 invités réunis à la Maison de la Culture et des Loisirs, Jean-Paul Garcia a présenté les traditionnels vœux de la municipalité.

Au delà de la manifestation festive et conviviale toujours appréciée, la cérémonie des vœux est également l'occasion de dresser la feuille de route de l'action municipale pour l'année. Un exercice auquel le Maire s'est livré, devant un auditoire attentif, en présentant les dossiers qui feront notre actualité en 2009.

L'enfance et la jeunesse :

- la poursuite de l'équipement informatique des établissements scolaires avec la mise à disposition de quatre classes informatiques mobiles (soit 60 ordinateurs) dans les écoles élémentaires Leclerc et Georges Travers ;
- la reconduction de l'opération de distribution des bons culturels et sportifs par l'intermédiaire desquels la municipalité participe financièrement aux frais engagés pour l'adhésion des jeunes à certaines associations ;
- le début des travaux de construction du nouveau bâti-

ment dédié à l'enfance qui permettra de satisfaire l'ensemble des demandes tant en ce qui concerne l'accueil de loisirs sans hébergement que la restauration collective ;

- la création, avec l'association « Le Hérisson » d'un accueil de loisirs pour adolescents souffrant d'un handicap ;

L'environnement, le cadre de vie et le logement :

- le début des travaux d'entretien lourd du réseau d'assainissement nécessaires pour assurer sa pérennité et garantir ses performances déjà reconnues par l'attribution d'une certification ;
- la conduite de la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dont l'objet est de préciser certains points réglementaires afin de faire respecter les grands principes arrêtés par ce document fondamental, notamment

en matière de développement de l'habitat dans certains quartiers ;

- le lancement de l'étude sur la circulation et le stationnement en centre-ville, première étape indispensable, d'une part, à la mise en oeuvre d'un nouveau plan de circulation et, d'autre part, à la définition d'un programme d'aménagement ;
- l'accompagnement du projet de démolition/reconstruction de la cité des Troènes qui semble enfin sur le point d'aboutir après des années d'efforts de la commune auprès du bailleur.

Les services à la population :

- la mise à disposition d'un nouveau site Internet qui permettra d'améliorer l'information des Gretzois et de proposer quelques services en ligne ;
- l'ouverture d'un relais emploi, véritable service de proximité destiné à accompagner les demandeurs d'emploi gretzois ;



À L'HONNEUR...

Traditionnellement, la cérémonie des vœux est mise à profit pour honorer des personnalités impliquées dans la vie locale. Cette année, la médaille d'honneur de la ville a été remise à :

Monsieur Guy Sannier, Gretzois très impliqué dans l'organisation des animations proposées par la ville et la Maison de la Culture et des Loisirs (brocante, salons...)



Enfin, pour conclure, le Maire s'est exprimé sur le dossier de l'intercommunalité. Après avoir confirmé l'abandon du projet de coopération entre les villes de Gretz-Armainvilliers, Ozoir-la-Ferrière et Tournan-en-Brie du fait du désengagement de cette dernière, il a annoncé le lancement d'une étude de faisabilité sur la création d'une intercommunalité regroupant les communes de Gretz-Armainvilliers, Ozoir-la-Ferrière, Lésigny et Férolles-Atilly.



Monsieur Jean-Pierre Bailleul, président du Groupement des Usagers des Transports de Seine-et-Marne (GUT) pour son action en faveur des usagers des transports franciliens et pour l'aide qu'il a apportée à la commune sur les dossiers ferroviaires.

L'enfance sur grand écran...



Après les acteurs économiques, à l'affiche du précédent film produit par la ville, ce fut cette année au tour des jeunes Gretzois de se retrouver sur le devant de la scène !

En effet, dans un film intitulé *Grandir à Gretz-Armainvilliers*, la commune avait souhaité présenter l'ensemble des services municipaux dédiés à l'accueil de l'enfance et de la petite enfance ainsi que l'action des associations, toutes mobilisées afin de faire de Gretz-Armainvilliers une ville où il fait bon grandir.

Une occasion appréciée de partager, et peut-être pour certains de découvrir, le quotidien dynamique et joyeux des plus jeunes !

CADRE DE VIE

D'UN CHANTIER À L'AUTRE...

Avenue Adrien Ledoux

DES TROTTOIRS RÉNOVÉS

Chaque année, la commune arrête un programme de création et de rénovation des trottoirs dont une des priorités est d'assurer une desserte sûre et aisée des groupes scolaires. Ainsi, après les travaux réalisés durant l'été 2008 rue Larmartine aux abords de l'école Victor Hugo, ce sont ceux de l'école Georges Travers qui ont été traités en fin d'année. Dans ce cadre la commune a achevé la réfection des trottoirs de l'avenue Adrien Ledoux (côté pair).

Ces travaux, absolument nécessaires tant pour assurer une liaison de qualité entre le boulevard Aristide Briand et l'établissement que pour permettre la desserte des propriétés riveraines ont nécessité l'abattage de quelques arbres, dont certains présentaient un danger. En effet, les frênes utilisés pour réaliser cet alignement se sont avérés inadaptés au milieu urbain notamment en raison de leur fragilité et des désordres qu'ils provoquent du fait de la profondeur de leurs racines.



APRÈS



AVANT



Voirie

DES DÉGÂTS IMPORTANTS LIÉS AUX INTEMPÉRIES

Chacun aura pu le constater, la rigueur de l'hiver et surtout la durée des périodes de gel a provoqué des dégâts sur la voirie communale (nids de poules, faïençage, fissures...) qu'il faut réparer rapidement tant pour assurer la sécurité des usagers que pour limiter les dégradations.

La commune va donc devoir engager d'importants travaux. Des crédits ont été inscrits au budget 2009 et le programme annuel de réfection des rues et des trottoirs sera adapté afin de permettre une intervention rapide sur les ouvrages ayant le plus souffert de ces conditions météorologiques bien peu clémentes.

Zone d'activité Gilbert Pillet LE CHANTIER PERTURBÉ PAR LA RIGUEUR DE L'HIVER

Les travaux d'aménagement des 13 hectares de la zone d'activité Gilbert Pillet débutés en septembre dernier se sont poursuivis tout l'hiver malgré des conditions météorologiques défavorables qui ont rendu ce chantier particulièrement délicat.

Dans ce contexte et afin de limiter les nuisances, la commune est intervenue pour obtenir le nettoyage régulier de la voirie ainsi que la création d'un accès de chantier via le chemin de Vignolles. Aujourd'hui, les travaux préliminaires d'assainissement sont presque achevés. Trois permis de construire ont été délivrés et les premiers bâtiments sont en cours de construction.





CADRE DE VIE

Avenue de la Liberté

NOUVEL AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA GARE

Une vitesse bien souvent excessive associée à un trafic en nette augmentation (aujourd'hui estimé à plus de 4 000 véhicules par jour) font de l'avenue de la Liberté, notamment dans le secteur de la gare SNCF, une zone sensible en matière de sécurité routière. Face à cette situation et en concertation avec le Conseil général de Seine-et-Marne, sans l'accord duquel aucun aménagement ne peut être réalisé sur cet axe départemental, la commune a fait réaliser une étude qui a permis de définir un programme d'aménagement destiné, d'une part, à renforcer la sécurité des piétons, et d'autre part, à limiter la vitesse des véhicules. Débuté en août 2008 par le Département avec la réfection du revêtement, le chantier s'est poursuivi avec les interventions programmées par la commune qui a :

- créé des traversées sécurisées par la pose de barrières de protection et d'une signalisation adaptée ;
- installé des « coussins berlinois » et matérialisé un îlot central entre le passage à niveau et la sortie d'agglomération afin de réduire visuellement la largeur de la route ;
- mis en place d'une signalisation renforcée (marquage, panneaux...).

Ces aménagements ont été complétés par la création d'une zone où la vitesse est désormais limitée à 30 km / heure.

Enfin, sachez que sensibilisée aux problèmes rencontrés dans ce secteur, la police nationale y réalise régulièrement des contrôles de vitesse.

Peut-être l'avez-vous remarqué, des travaux de déboisement et d'élagage ont été réalisés sur la propriété dite du « Parc de Vignolles » qui borde la Route de Presles.

Ces interventions qui ont permis de traiter la lisière de la parcelle étaient nécessaires pour assurer la sécurité de cette voie départementale (RD 32). Ils ont été réalisés par le propriétaire à la demande du Conseil général de Seine-et-Marne.

Ces travaux ont été complétés par l'édification d'une clôture qui sera prochainement agrémentée d'une haie forestière.

Route de Presles

TRAVAUX DE SÉCURITÉ



Patrimoine

AU LAVOIR D'ARMAINVILLIERS...

La commune a procédé cet hiver au nettoyage complet du bassin du lavoir situé avenue d'Armainvilliers ainsi qu'à la réfection de la toiture du bâtiment malheureusement détériorée par des actes d'incivilité.

MODIFICATION DU PLU : L'ENQUÊTE A DÉBUTÉ

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune en vigueur depuis 2006 est actuellement en cours de modification. Cette procédure a pour objet de modifier, d'adapter ou de préciser certains articles du règlement qui, à l'usage, s'avèrent sujets à interprétations ou controverses et ne permettent pas toujours de faire respecter l'esprit qui a présidé à l'élaboration de ce document fondamental.

Préparée par une commission municipale, cette modification est aujourd'hui soumise à une enquête publique programmée du 14 avril 2009 au 15 mai 2009.

Dans ce cadre, les Gretzois sont invités à venir consigner leurs observations sur le registre qui est mis à leur disposition en mairie, service de l'urbanisme (mairie annexe) aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. En outre, le Commissaire enquêteur recevra le public, en mairie annexe :

- ✓ samedi 25 avril de 10 heures à 12 heures
- ✓ lundi 4 mai 2009 de 10 heures à 12 heures
- ✓ vendredi 15 mai de 14 h 30 à 17 h 30

Ce dernier transmettra ensuite son rapport et ses conclusions motivées au maire dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces documents seront également tenus à la disposition du public.

Édification d'une clôture

LA DÉCLARATION PRÉALABLE EST OBLIGATOIRE

Afin d'une part, de préserver la qualité architecturale et environnementale de la commune et, d'autre part, de prévenir les risques de détériorations du domaine public (voirie, végétaux, réseaux...), le Conseil municipal a décidé de maintenir l'obligation de déposer une déclaration préalable pour toute réalisation de clôture.

Les Gretzois souhaitant entreprendre de tels travaux ainsi que ceux prévoyant des travaux de démolition sont invités à prendre contact avec le service urbanisme.

Pour tous renseignements
concernant l'urbanisme
01 64 42 83 21

Architecture et aménagements paysagers

L'ÉQUIPE DU CAUE 77 PEUT VOUS AIDER !

***Vous désirez construire ou réhabiliter votre résidence ?
Vous avez un projet d'aménagement de votre jardin ?***

Si vous vous interrogez sur les démarches à entreprendre ou si vous avez besoin de conseils pour concevoir un projet respectueux de l'environnement, n'hésitez pas à contacter le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine-et-Marne (CAUE 77) dont l'équipe, composée d'architectes-conseillers et de paysagistes, vous informe et vous conseille **gratuitement**.

Les architectes-conseillers du CAUE 77 reçoivent sur rendez-vous, le mardi ou le vendredi au siège de l'association situé à Coulommiers. Ils vous demanderont de vous présenter avec quelques pièces relatives à votre projet et notamment :

- quelques photographies permettant de situer le bien dans son environnement ;
- un croquis de l'existant ;
- le règlement de la zone du Plan Local d'Urbanisme à demander en mairie...

Les paysagistes interviennent dans la cadre d'une visite sur site à programmer en contactant le siège de l'association.

CAUE 77
27 rue du Marché - 77 1200 COULOMMIERS
Téléphone : 01 64 03 30 62 - Courriel : caue77@wanadoo.fr

Scolaire

LES EFFECTIFS ENCORE EN HAUSSE !



Déjà, à la rentrée 2008/2009, les effectifs scolaires de la commune, en très nette augmentation, enregistraient un niveau jamais atteint au cours des 10 dernières années avec 935 enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire. Cette évolution favorable avait d'ailleurs conduit à l'ouverture d'une classe élémentaire à l'école Georges Travers, dès le 2 septembre 2008.

Pour la rentrée prochaine, se basant sur les effectifs prévisionnels, l'inspection académique a d'ores et déjà annoncé une ouverture de classe élémentaire à l'école Leclerc.

Pour la rentrée prochaine, se basant sur les effectifs prévisionnels, l'inspection académique a d'ores et déjà annoncé une ouverture de classe élémentaire à l'école Leclerc.

Le point sur...

DISTRIBUTION DES PUBLICATIONS MUNICIPALES

Pendant quelques mois, vous avez été nombreux à vous manifester pour signaler des difficultés dans la distribution des publications municipales réalisée par les équipes de l'association Travail Entraide.

Soucieuses de faire perdurer ce partenariat qui permet de proposer des missions aux demandeurs d'emploi, et notamment aux Gretzois, la commune et Travail Entraide ont travaillé à l'amélioration de la prestation.

Les habitations dont l'accès a été jugé difficile ou impossible (absence de gardiens, d'interphones...) ont été recensées et des solutions ont pu être trouvées dans la plupart des cas. En outre, un intervenant est désormais spécialement chargé de contrôler la qualité de la distribution.

La dernière distribution, qui s'est pourtant déroulée dans des conditions météorologiques extrêmement difficiles courant janvier, permet d'ores et déjà de juger de l'amélioration.

Néanmoins, et afin de nous aider à améliorer encore cette prestation, n'hésitez pas à signaler tous problèmes au service communication de la mairie.

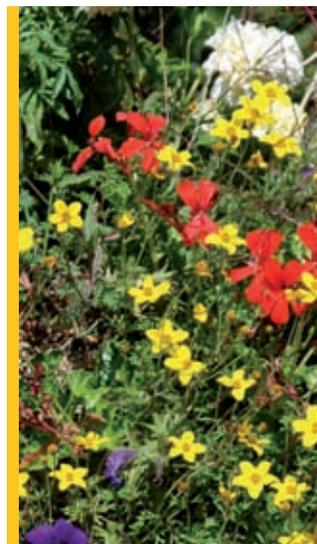
Service communication

01 64 42 83 36

Environnement

DÉCORATION FLORALE : IL EST TEMPS DE PRÉPARER L'ÉTÉ !

Le concours annuel des maisons fleuries récompense les jardiniers gretzois qui, suivant leurs possibilités, concourent dans deux catégories distinctes : maisons et balcons. Alors, que vous soyez amateur averti ou débutant, n'hésitez pas à vous associer à l'effort de fleurissement de la commune, la seule contrainte étant de disposer d'un jardin ou d'un balcon visible de la rue pour exercer vos talents ! Cette année, les deux passages du jury sont programmés mi-juin et mi-septembre.



Initiative

VENEZ EXPOSER !

Dans le cadre de sa troisième brocante qui se déroulera le dimanche 20 septembre 2009 dans le parc du Val des Dames, l'amicale du personnel communal organise, dans les salles du château, une exposition de peinture à laquelle les artistes de Gretz et des environs sont invités à participer.

Ouverte à tous ceux qui souhaitent partager leur passion avec le public, cette manifestation donnera lieu à l'attribution de deux prix :

- le prix du jury, décerné par des personnalités locales et des membres de l'association ;
- le prix du public, pour l'attribution duquel chaque visiteur sera invité à voter.

Pour participer à cette exposition, contactez rapidement les membres de l'association.

Amicale du personnel communal - 01 64 42 83 36
amicaledupersonneldegretz@orange.fr

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Coupon-réponse à retourner en mairie
(secrétariat du Maire)

avant le 1^{er} septembre 2009

Je souhaite être convié à participer
à la matinée d'accueil des nouveaux Gretzois

Madame, Monsieur :

.....

Adresse :

.....

Date d'emménagement :

.....

CCAS

UN NOUVEAU RESPONSABLE

Arnaud Chotard a été recruté le 1^{er} mars pour assurer les fonctions de responsable du Centre Communal d'Action Sociale. Bienvenue !

Vous venez d'emménager à Gretz ?

FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Soucieuse de vous réserver un accueil agréable, la commune organisera à l'automne une rencontre au cours de laquelle vous pourrez faire mieux connaissance avec vos élus et votre commune.

Si vous avez emménagé à Gretz-Armainvilliers depuis le 1^{er} septembre 2008 et que vous souhaitez être associé à cette manifestation conviviale, renseignez le coupon-réponse ci-contre qui nous permettra de vous contacter.

Communication

A PROPOS D'INTERNET

Suite aux difficultés rencontrées par l'entreprise gestionnaire du site Internet de la commune, ce service est momentanément très perturbé du fait de l'impossibilité pour les services municipaux d'assurer la mise à jour des informations. Un nouveau site, plus performant, est en cours de réalisation. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser de cette gêne momentanée.



EXPRESSION POLITIQUE

« Union gretzoise »

Retardée par une décision administrative, la construction du nouveau bâtiment dédié à l'enfance reprendra prochainement.

Cet équipement moderne et fonctionnel permettra d'augmenter les capacités d'accueil de la restauration collective et de l'accueil de loisirs, services très fréquentés par les écoliers et indispensables pour les parents qui doivent concilier vie professionnelle et familiale.

« Agir ensemble pour Gretz, rassemblement des forces de Gauche »

Toute commune doit organiser un débat annuel d'orientation budgétaire décidant des priorités. A Gretz, on ne s'occupe que de la gestion quotidienne ; pas d'orientation ambitieuse adaptée aux réels besoins de notre ville ni de projet pour la jeunesse, aucun élan vers une vraie politique culturelle, aucune perspective faisant de Gretz une ville active, agréable à vivre, préparant son avenir.

INFOS PRATIQUES

Inscriptions scolaires : RAPPEL

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2009 sont en cours. Elles concernent :

⇒ Les enfants nés en 2006 qui vont entrer à l'école maternelle ;
⇒ Les enfants entrant à l'école élémentaire (à l'exception de ceux scolarisés à l'école Leclerc pour lesquels cette inscription est automatique). Les parents concernés sont invités à prendre contact avec le service scolaire avant le 24 avril 2009. Au-delà de cette date, les inscriptions seront enregistrées en fonction des places disponibles.

Seniors

FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Vous êtes né(e) en 1939 ou vous venez d'emménager à Gretz ?

Vous êtes invité(e) à vous faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Cette inscription permet de bénéficier du prochain colis de Noël et de participer au traditionnel banquet des anciens organisé en octobre.

CCAS : 1^{er} étage de la mairie annexe.
Téléphone : 01 64 07 06 65

Bricolage et jardinage : DES RÈGLES À RESPECTER

Avec l'arrivée des premiers beaux jours, revient le temps des travaux de jardinage et de bricolage à l'extérieur qui s'avèrent parfois bruyants.

Aussi, afin d'assurer à tous un été agréable et paisible, merci de respecter les règles simples rappelées ci-dessous.

TRAVAUX BRUYANTS

Les travaux de bricolage ou de jardinage nécessitant l'utilisation d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, scie mécanique ou perceuse, par exemple) sont interdits :

- les jours ouvrables avant 7h00 et après 20h00
- samedi avant 9h00, entre 12h00 et 15h00, après 19h00
- dimanche et jours fériés avant 10h00 et après 12h00

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Le brûlage des végétaux issus de l'entretien des jardins à l'intérieur des propriétés est interdit à moins de 50 mètres de toute habitation. Concernant ces déchets verts, l'usage d'un incinérateur de jardin ou le dépôt à la déchetterie sont vivement recommandés.

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA DÉCHETTERIE

Déchetterie de Gretz-Armainvilliers (ZI de Gretz – Route de Presles) Horaires valables de mai à septembre			
Lundi Mardi	Mercredi Jeudi	Vendredi Samedi	Dimanche
9 h 00 à 11 h 45 13 h 30 à 19 h 00	Fermé	10 h 00 à 19 h 00	9 h 00 à 13 h 00
L'accueil de la déchetterie ferme 5 minutes avant l'horaire indiqué. La déchetterie est fermée les jours fériés. Son accès est réservé aux particuliers			

BIENVENUE À GRETZ !

Benoit Univers Paysage

Création et entretien d'espaces verts – Élagage

75 rue d'Alsace – 77220 Gretz-Armainvilliers

Téléphone : 01 64 25 48 85 ou 06 61 64 18 11

Votre conseiller général vous informe L'AIDE A L'AMELIORATION DE L'HABITAT

Créée depuis de nombreuses années par le Conseil général de Seine-et-Marne, la Caisse Départementale d'Aide au Logement (CADAL) délivre des prêts complémentaires destinés à vous aider à financer divers travaux dans votre résidence principale : amélioration (notamment en matière de performance énergétique), agrandissement, réhabilitation ou adaptation au handicap.

Ces prêts, dont le montant peut varier entre 1 000 et 7 000 euros et atteindre 70 % du coût des travaux envisagés, sont consentis à un taux de 2,50 % et sous conditions de ressources.

CADAL
Hôtel du Département – 77010 Melun cedex
01 64 14 73 91
cadal77@wanadoo.fr

ÉTAT CIVIL

Mariages

JANVIER

Assia HAÏCHOUR et Madjid BELLAHSENE

MARS

Yasminka POPOVIC et Anthony GEGIC

Naissances

JANVIER

Esteban GRUBO
Wael MKACHER
Matthéo HERRERA
Elsa MATHIEU
Jossua BALLEROY
Emilie & Benjamin GARCIA

FÉVRIER

Maëva et Nathan BENOIT
Eliot MEYER
Abigaïl LESCAUT
Océane LABROUSSE
Ange BARBEROT
Amina EL GHADBANE
Maxence GAROFALO
Lou ABIMBIM

MARS

Alexis MACÉ
Gabrielle TIRACHE

Décès

JANVIER

Eva LECOMTE, épouse de M. VARLET
Paule FRADIER, veuve de M. KAEUFFER
Marguerite LENOIR, veuve de M. BENOIT
Henri AUGUSTIN
Pierre ALLARD

FÉVRIER

Raymonde VÉNARD, veuve de M. MÉLIN
Gerbert LEMAIRE
Louis PÉRARD
Lucien ROCHE
Blanche AUBRY, épouse de M. LANGUEDOC
Danièle DUSSARD, veuve de M. DELMAS
Robert JURETIG
Edmé LUXEMBOURG
Raymonde FEBVRE, veuve de M. FOREST
Maria MARQUES DOS SANTOS, épouse de M. DE ALMEIDA

MARS

Monique BARDET, épouse de M. SANNIER
Jacqueline LEPOINTE, veuve de M. BEQUIGNON

Cette rubrique recense les actes enregistrés du 1^{er} janvier
au 16 mars 2009 inclus.

Restaurant Le Marguerit



1, boulevard Aristide Briand - 77220 Gretz-Armainvilliers

Tél. 01 64 07 03 09

Ouvert du lundi au vendredi et le dimanche midi.

Fermé le samedi.



CITROËN GRETZ

Garage Malherbe

01 64 07 14 31

Véhicules neufs et occasions

Réparation mécanique/carrosserie toutes marques

Agréé Assurances

Venez découvrir le nouveau Citroën C3 Picasso !

Citroën Gretz - Garage Malherbe - 25 av. d'Armainvilliers - 77220 Gretz - Tél. : 01 64 07 14 31 - Fax : 01 64 25 38 08 - Contact@citroen-gretz.com

BOUCHERIE

CHARCUTERIE



GOUHIER Daniel

27, rue de Paris

77220 Gretz-Armainvilliers

Tél. 01 64 07 03 46

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE

Constructions - Rénovations - Transformations

Tous corps d'état

S.A.R.L. BORLIDO

au capital de 50 000 F



5, av. des Violettes - 77220 Gretz-Armainvilliers

Tél. 01 64 25 30 35 - Fax 01 64 42 08 67

FR 36 393 692 744 00012 - APE 452 B

S.A. SCANDELLA FRERES

Paysagiste

Elagueur



**25, Allée Veuve Lindet Girard
93390 CLICHY-SOUS-BOIS**

☎ 01.43.30.34.42

Fax : 01.43.32.01.29

**FAITES LES BONS GESTES
POUR L'ENVIRONNEMENT**

- Attention aux fuites : ne gaspillez pas l'eau !
- Evitez de jeter dans l'évier des produits polluants
- Respectez les doses des produits de lavage
- Limitez l'usage des désherbants

www.lyonnaise-des-eaux.fr

▶ N°Azur 0 810 385 385

PREMIER D'UN APPEL LOCAL

du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00
et le samedi de 8h00 à 13h00

97, avenue du Général Leclerc
77170 Brie-Comte-Robert





INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires



Votre spécialiste
Produits Frais
à prix Mousquetaires



Gagnez des **€**uros grâce à la carte
de fidélité valable dans tous les Intermarché

Lundi	14^H30 / 19^H20	
Mardi au Jeudi	9^H00 - 19^H20	sans interruption
Vendredi	9^H00 - 19^H45	sans interruption
Samedi	9^H00 - 19^H20	sans interruption
Dimanche	9^H00 - 12^H20	

25, boulevard Victor Hugo - GRETZ-ARMAINVILLIERS



à Prix Mousquetaires !!

COMMANDEZ AU N°
0 826 086 000



TÉL : 01 64 07 32 19
FAX : 01 64 07 18 28